

Burundi : le parti au pouvoir accuse les sanctions de l'UE de viser "une seule ethnie"

@rib News, 05/10/2015 – Source AFP Le parti au pouvoir au Burundi a qualifié lundi de "provocation" les sanctions récemment infligées par l'Union européenne à quatre personnalités burundaises, assurant qu'elles visaient des individus "d'une seule ethnie". "Les sanctions (...) infligées par l'UE aux Burundais d'une seule ethnie sont de nature à mettre à mal le dialogue en vue (avec l'opposition) avant même son démarrage" et "ne visent que la division entre les Burundais", affirme dans un communiqué le CNDD-FDD, parti du président Pierre Nkurunziza.

Les autorités burundaises ont promis l'ouverture rapide d'un dialogue politique, mais en ont exclu par avance les animateurs du mouvement de contestation contre le 3e mandat de M. Nkurunziza - que le camp présidentiel qualifie "d'insurrection" -, c'est-à-dire la quasi-totalité des dirigeants de l'opposition et de la société civile, à l'intérieur ou en exil. Le 1er octobre, l'UE a interdit de voyage et gelé les fonds de quatre personnalités "compromettant la démocratie" ou impliquées dans "des actes de violence, de répression, ou d'incitation à la violence" dans le cadre de la grave crise que traverse le Burundi depuis l'annonce fin avril de la candidature du président Nkurunziza à un 3e mandat, que ses adversaires estiment inconstitutionnel. Le directeur général adjoint de la police Godefroid Bizimana, le chef de cabinet présidentiel chargé de la police Gervais Ndirakobuca, alias "Ndakugarika", et un agent des services de renseignement, Mathias-Joseph Niyonzima alias "Kazungu", accusés d'avoir "formé les milices paramilitaires Imbonerakure" - la Ligue des jeunes du CNDD-FDD -, sont sanctionnés pour leur rôle présumé dans la brutale répression des opposants au 3e mandat. Est également visé l'ex-général Léonard Ngendakumana, qui a participé au coup d'Etat militaire de la mi-juin par l'UE "responsable d'attaques à la grenade, ainsi que d'incitations à la violence". Le CNDD-FDD a dénoncé une décision "frappant des anciens du CNDD-FDD", du temps où le parti était une rébellion hutu combattant l'armée dominée par les tutsi durant la guerre civile (1993-2006). Et souligne que les sanctionnés étaient "de surcroît de l'ethnie hutu", estimant que l'ex-général Ngendakumana "n'a pas commis plus de crimes" que d'autres figures de la contestation nommément citées et d'ethnie tutsi. Le parti de M. Nkurunziza s'insurge contre le fait que les "commanditaires des manifestations féroces et insurrections" ne soient pas inquiétés, soulignant que nombre d'entre eux sont réfugiés dans des pays de l'UE. Il accuse en outre à demi-mot des pays européens de vouloir remettre les tutsi au pouvoir. Le CNDD-FDD a déjà été accusé de vouloir jouer la dangereuse carte ethnique, en accusant les tutsi d'être responsables de la crise actuelle, que les observateurs estiment essentiellement politique mais qui laisse craindre un retour des violences dans un pays à l'histoire post-coloniale jalonnée de massacres entre les deux communautés.